

DECRET N° 94-213 du 11 Juillet 1994

Chargeant Monsieur Aurélien HOUESSO, Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique de l'intérim de Monsieur Lazare KPATOUKPA, Ministre des Travaux Publics et des Transports pour compter du 30 Juin 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Conctitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 30 Juin 1994, Monsieur Aurélien HOUESSO, Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux Publics et des Transports pendant l'absence de Monsieur Lazare KPATOUKPA.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 11 Juillet 1994

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et par délégation, le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale,

Désiré VIEYRA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 MEPR-DN 4 SGG 4 MTPT-MEMH 8 AUTRES
MINISTERES 16 DEPARTEMENTS 6 JO 1.-